Technicien en bureautique

RÉF | 7586

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le technicien en bureautique prendra en charge les problèmes relatifs à l'utilisation et l'entretien des PC. Il assurera également les procédures de maintenance logicielles et de sécurité des systèmes informatiques et des réseaux locaux...

Programme

- Communication: expression orale et écrite appliquée au secteur tertiaire (120 périodes)

- Mathématiques appliquées (60 périodes)

- Méthodes de travail (60 périodes)

- Mathématiques appliquées à l'informatique (40 périodes)

- Initiation à l'anglais informatique - UE1 et UE2 (120 périodes)

- Informatique: Introduction à l'informatique (20 périodes); Introduction à la technologie des ordinateurs (40 périodes); Réseaux internet/intranet (40 périodes); Logiciels graphique d'exploitation (40 périodes); Edition assistée par ordinateur, niveau élémentaire et moyen (120 périodes); Tableur, niveau élémentaire et moyen (120 période); Présentation assistée par ordinateur, niveau élémentaire (40 périodes); Gestionnaire de base de données, niveau élémentaire et moyen (160 périodes); Système d'exploitation (40 périodes); Technologie des réseaux (40 périodes); Utilitaires complémentaires au système d'exploitation (40 périodes); Conception de pages Web (60 périodes); Intégration de logiciels (40 périodes)

- Stage: Technicien en bureautique (120 périodes)

- Epreuve intégrée de la section "Technicien en bureautique" (80 périodes)

A la suite de cette formation il est possible de suivre le complément de formation CESS en vue de l'obtention du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

Certification(s) visée(s) Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée 1 an

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi 8h30 à 16h30
5 fois par semaine

Début Septembre 2021 1 fois par an, septembre.

Coût 90 €

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*
- avoir le CE2D (CESI) ou test d'admission (français et mathématiques)

Remarques Cette formation est organisée en partenriat avec Bruxelles Formation - contrat de formation pour chercheurs d'emploi reconnus par Bruxelles Formation
Cette formation est destinée en priorité aux demandeurs d'emploi.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et Vous pouvez vous inscrire dès le mois de juin du lundi au jeudi de 14h30 à 20h30 de préférence sur rendez-vous pris par

postuler

téléphone ou mail (sauf le vendredi).

Organisme

École de photographie et de techniques visuelles Agnès Varda
Rue Claessens 57
1020 Laeken
Tél: 02 422 03 60
http://www.ecoledephoto.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation